

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°36 – 19 novembre 2025

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE [Fin des observations](#)

Stade : 1 feuille à 3 talles visibles (majoritairement à 3 feuilles étalées sur blé, et début tallage en orge).

Pucerons et cicadelles : Les températures fraîches à gélives ralentissent l'activité. Absence de pucerons. Présence de cicadelles signalée tout en étant inférieur au seuil indicatif de risque.

Limaces : Présence signalée, pression moyenne à faible, ravageur à surveiller jusqu'au stade 4 feuilles.

COLZA

Altises : Bilan provisoire des infestations larvaires.

AVERTISSEMENT :

En raison d'un problème informatique, certaines données n'ont pas pu être extraites.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

 Parcels observed this week :

29 BTH, 22 OH, 42 Colza.



Prévisions à 7 jours :

JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28
-1° / 5° ► 15 km/h	-3° / 3° ► 10 km/h	-4° / 2° ► 10 km/h	-5° / 4° ◄ 20 km/h	-1° / 4° ► 20 km/h 40 km/h	0° / 4° ► 15 km/h	-3° / 2° ◄ 20 km/h	-2° / 3° ◄ 20 km/h 45 km/h	-2° / 4° ◄ 20 km/h

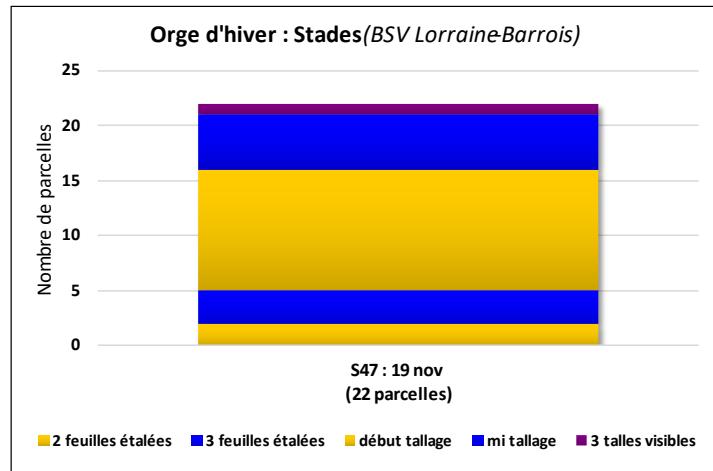
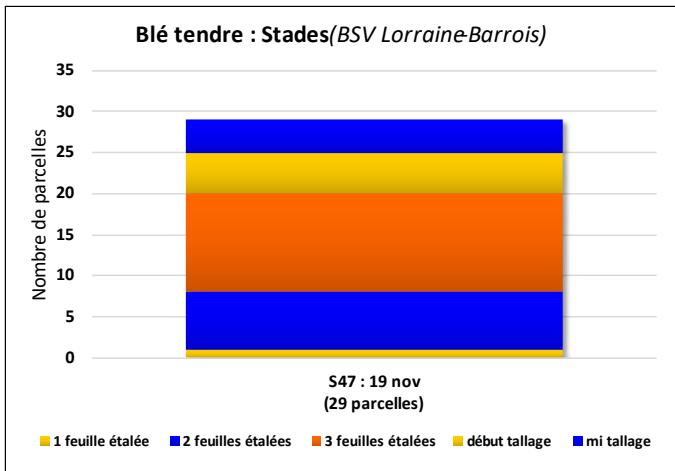
(Source : Météo France, ville de Nancy, 18/11/2025 à 18h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques

Cette semaine, 29 parcelles de blé ont été observées. Ces parcelles sont aux stades 1 feuille (BBCH 11) à mi-tallage (BBCH 22).

En orge, 22 parcelles ont été observées aux stades 2 feuilles étalées (BBCH12) à 3 talles visibles (BBCH23).



2 Puceron vecteur de la JNO

Le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est transmis par les pucerons (plusieurs espèces de pucerons sont concernées) à l'automne sur céréales.

Le virus occasionne des dégâts sur blé et orge d'hiver. La sensibilité est accrue sur les orges.

L'observation des pucerons dans les parcelles d'orge et de blé est primordiale et s'effectue jusqu'aux premières gelées significatives (plusieurs jours de suite avec températures négatives).



Pucerons ailés et aptères de différentes espèces

Des variétés d'orges présentent des gènes de tolérances uniquement à la JNO, renseignez-vous sur ces caractères [ici](#).

➤ Pour observer :

Compter le nombre de plantes porteuses de pucerons sur 10 plantes consécutives d'une ligne de semis. Répéter cela à 5 endroits différents de la parcelle (50 plantes observées au total). Multiplier ce nombre par 2 et vous avez le % de plantes porteuses de pucerons sur votre parcelle.

a. Observations

➤ Blé tendre d'hiver : 12 parcelles observées

- ❖ Aucune parcelle ne présente de pucerons.

➤ Orge d'hiver : 11 parcelles observées

- ❖ Aucune parcelle ne présente de pucerons.

b. Seuil indicatif de risque

La période de sensibilité des céréales s'établit de la levée jusqu'au début de la montaison.

Le seuil indicatif de risque pucerons s'établit sur 2 principaux indicateurs indépendants :

- Pression en puceron le jour de l'observation, ce seuil étant dépendant du stade : **10 % des plantes porteuses d'au moins un puceron**
- Le temps de présence sur la parcelle : **plus de 10 jours consécutifs avec présence de puceron** sur la parcelle (ex. : une parcelle présentant des % de plantes porteuses en dessous du seuil, mais avec des pucerons présents sur la parcelle depuis plus de 10 jours constitue un seuil de risque en lui-même).

c. Analyse de risque

Les premiers gels de l'hiver sont le signe d'un arrêt d'activité des pucerons et donc de transmission du virus. C'est en-dessous de 3°C que les pucerons ne sont plus actifs mais ils peuvent survivre tout l'hiver si la température ne descend pas en-dessous de -5 à -12°C.



d. Gestion alternative du risque

Pour rappel, éviter les semis précoces est un atout dans la gestion de la JNO. Le choix de variété d'orge tolérante à la JNO doit également s'accompagner d'une date de semis dans les créneaux recommandés.

Pour en savoir plus : Guide méthodes Alternatives et Prophylaxie Grand Est [CAP Pucerons](#)

3 Cicadelles

Les différents critères observables :

Taille : 4 mm
tibias épineux,
Coloration générale beige,
présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires
et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs
intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale qui est entièrement assombrie



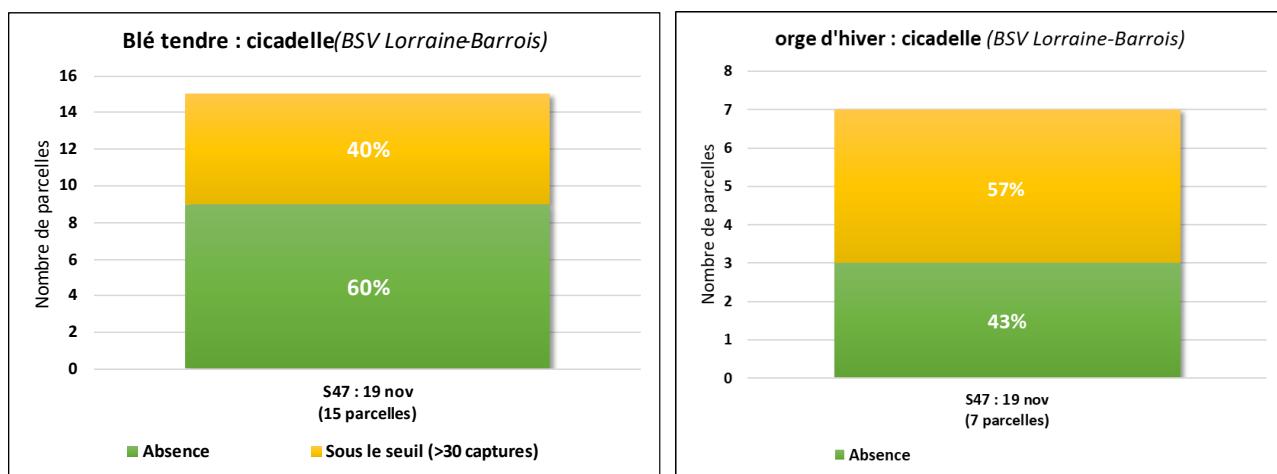
Psammotettix alienus est l'espèce de cicadelle transmettant la maladie des pieds chétifs, ou nanisme du blé sur céréales. Le virus, nommé WDV (Wheat Dwarf Virus), inoculé par la cicadelle durant l'automne aux céréales d'hiver. La sensibilité et l'occurrence de cette maladie sont bien souvent accrues sur les parcelles de blé.

Ne pas confondre la cicadelle verte de la cicadelle beige *Psammotettix alienus* problématique pour les cultures.

Différents facteurs sont favorables à l'activité des cicadelles comme des températures supérieures à 10-12°C, des journées ensoleillées ... De même que des semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois ...) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

- **Pour observer :** Disposer des plaques jaunes engluées dans vos parcelles et les relever au moins une fois par semaine.

a. Observations



➤ Blé tendre d'hiver : 15 parcelles observées

- ❖ 60 % des parcelles ne présentent pas de cicadelles
- ❖ 40 % des parcelles présentent des cicadelles tout en restant sous le seuil indicatif de risque
 - Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

➤ Orge d'hiver : 7 parcelles observées

- ❖ 43 % des parcelles ne présentent pas de cicadelles
- ❖ 57 % des parcelles présentent de cicadelles tout en restant sous le seuil indicatif de risque
 - Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

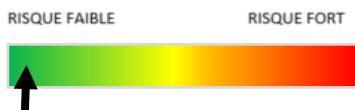
b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque s'établit par rapport au nombre de captures hebdomadaires sur les plaques engluées. La période de sensibilité des céréales étant de la levée jusque début montaison. Néanmoins, les conditions hivernales freinent l'activité de l'insecte.

- Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piége jaune englué (21*29,7 cm, format A4) en culture
- **Seuil indicatif de risque :** à partir de 30 captures hebdomadaires
- Risque important : entre 50 et 80 captures hebdomadaires
- Risque très important : > 80 captures hebdomadaires.

c. Analyse du risque

Les conditions météorologiques actuelles, notamment les conditions fraîches matinales, limitent leur activité.



d. Gestion alternative du risque

Les semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois ...) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées (photo ci-contre). En dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil indicatif de risque, les pertes de rendement sont présentes.

Deux espèces de limaces peuvent se retrouver sur les parcelles : les limaces grises (les plus fréquentes) et les limaces noires.

Plusieurs facteurs sont favorables à l'activité des limaces sur une parcelle :

- Attaques de limaces les années antérieures sur la parcelle
- Sol argileux, limoneux
- Sol motteux avec peu de travail du sol
- Végétation appétente pendant l'interculture
- Rotation courte avec un précédent colza
- ...



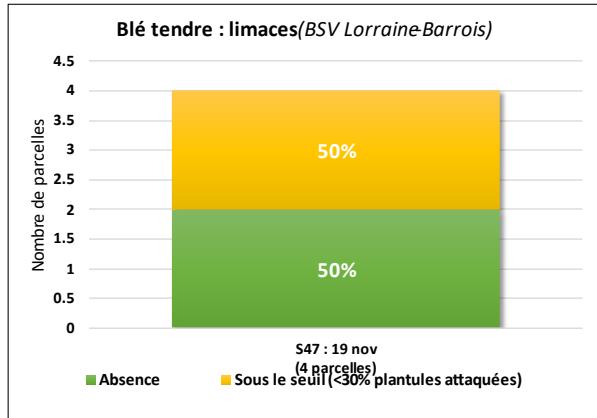
© ARVALIS - Institut du végétal
Feuilles trouées et effilochées dévorées par des limaces

➤ Pour observer :

- Après la levée : compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multiplier ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- Avant le semis jusque tallage : des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0,25 m² à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe des limaces.

a. Observations

- **Blé tendre d'hiver : 4 parcelles observées**
 - ❖ 50 % des parcelles ne présentent pas de limaces
 - ❖ 50 % des parcelles présentent des limaces tout en restant sous le seuil indicatif de risque
 - ❖ Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.



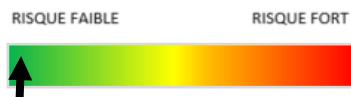
b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces.

- Le seuil indicatif de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.

c. Analyse du risque

La pression limace reste présente, mais limitée avec l'avancée des céréales. La surveillance est à effectuer jusqu'aux stades 3-4 feuilles.



d. Gestion alternative du risque

La lutte agronomique se pratique pendant l'interculture :

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
 - Réaliser un second (voire un 3^{ème}) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
 - Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
 - Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
 - Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.
 - L'implantation d'une culture intermédiaire apporte nourriture et humidité favorable aux limaces. Si l'on souhaite planter une culture intermédiaire, il faut privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, radis, vesce, phacélie, ...).

Il existe des produits de biocontrôle pour gérer les limaces sur céréales. La liste à ce lien : [Moteur de recherche base Ecophytopic | Ecophytopic](#)

Des matières actives de biocontrôles sont autorisées sur céréales pour lutter contre la pression limace. Il s'agit de produits à base de phosphate ferrique.





1 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observations

Les résultats des tests Berlèse prélevés fin octobre et début novembre nous indiquent une infestation plus importante et plus précoce que les années passées. On dénombre en moyenne 2,3 larves par plante sur les 42 tests mobilisés ici.

Les faibles infestations (inférieures à 2 larves par plante) représentent 60 % des situations (82 % en 2024).

Les infestations moyennes (entre 2 et 5 larves par plante) représentent 33 % des situations (13 % en 2024).

Les fortes infestations (supérieures à 5 larves par plante) représentent 7 % des situations (4 % en 2024).

AVERTISSEMENT : En raison d'un problème informatique, les observations saisies après le 17/11/2025 18h n'ont pas pu être intégrées dans ce bilan provisoire. Elles seront intégrées dans le bilan entrée hiver consolidé.

Commune	Nb de larves de grosse altise par plante NOVEMBRE
NOVANT-AUX-PRÉS (54)	0
PUZIEUX (57)	0
VAL-D'ORNAIN (55)	0
LIXHEIM (57)	0,1
XERTIGNY (88)	0,15
GENDREVILLE (88)	0,6
NEUVILLE-EN-VERDUNOIS (55)	0,6
SAULVAUX (55)	0,6
FLASTROFF (57)	0,7
HAUT-CLOCHER (57)	0,75
LUPPY (57)	0,8
LANEUVILLE-AU-RUPT (55)	0,92
JUVELIZE (57)	1
SEPVIGNY (55)	1,1
VILLACOURT (54)	1,15
BOULANGE (57)	1,21
HARBOUEY (54)	1,3
MANDEREN-RITZING (57)	1,3
GRAVELOTTE (57)	1,31
ROMELFING (57)	1,4
LANDRES (54)	1,5
BAZOILLES-SUR-MEUSE (88)	1,6
CERTILLEUX (88)	1,6
HATRIZE (54)	1,8

MONTIGNY-SUR-CHIERS (54)	1,9
VILOSNES-HARAUMONT (55)	2,1
REZONVILLE-VIONVILLE (57)	2,32
MURVILLE (54)	2,4
PETIT-TENQUIN (57)	2,4
THONVILLE (57)	2,6
CATTENOM (57)	2,8
BAZOILLES-ET-MÉNIL (88)	3,2
DAMPVITOUX (54)	3,5
TRÉVERAY (55)	3,5
MARSILLY (57)	3,6
MAUVAGES (55)	3,9
CLERMONT-EN-ARGONNE (55)	4,2
REVIGNY-SUR-ORNAIN (55)	4,2
LES ABLEUVENETTES (88)	4,3
ARRANCY-SUR-CRUSNES (55)	5,6
VILOSNES-HARAUMONT (55)	6,8
DIEULOUARD (54)	15,6

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts larvaires varie selon l'état de la culture et l'infestation :

- Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne,
- Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante.

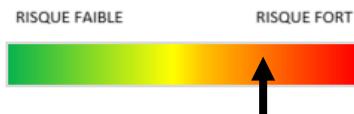
Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement). Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

Les infestations larvaires moyennes à fortes sont plus nombreuses que les années antérieures. Elles représentent déjà 40 % des parcelles sur réseau à la mi novembre. L'installation des colzas n'est pas homogène et des gros colzas cohabitent avec des cultures en difficulté (levée tardive en raison du sec, dégâts d'altises adultes, faims d'azote). Le risque vis-à-vis des dégâts larvaires n'est pas généralisé mais il est nettement plus important que la campagne précédente.



Les grosses altises du colza sont exposées à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr